

Communes de

Vittel, Contrexéville, Norroy, Mandres-sur-Vair, Saint-Remimont, Belmont-sur-Vair,
Dombrot-sur-Vair, La Neuveville-sous-Châtenois, Houécourt, Viocourt, Châtenois,
Balléville, Vouxey, **Removille**, Houéville, Attignéville, Barville, Harchéchamp, Autigny-
la-Tour, Soulosse-sous-Saint-Elophe et Moncel-sur-Vair.

Cartographie zonage PPRNi

PPRNi

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
« inondation »

du Vair et Petit Vair

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n° 001 / 2020 / DDT

Du 28 janvier 2020

SIGNÉ

Le Préfet,



Photo aérienne de la crue du Vair le 17 décembre 2011
Houéville - Attignéville - Vouxey



Photo aérienne de la crue du Vair le 17 décembre 2011
Balléville

Janvier 2020



PRÉFET DES VOSGES



Zonage réglementaire PPNri du Vair et Petit Vair REMOVILLE

SYNOPTIQUE

Limite communale
 Zone inondable

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

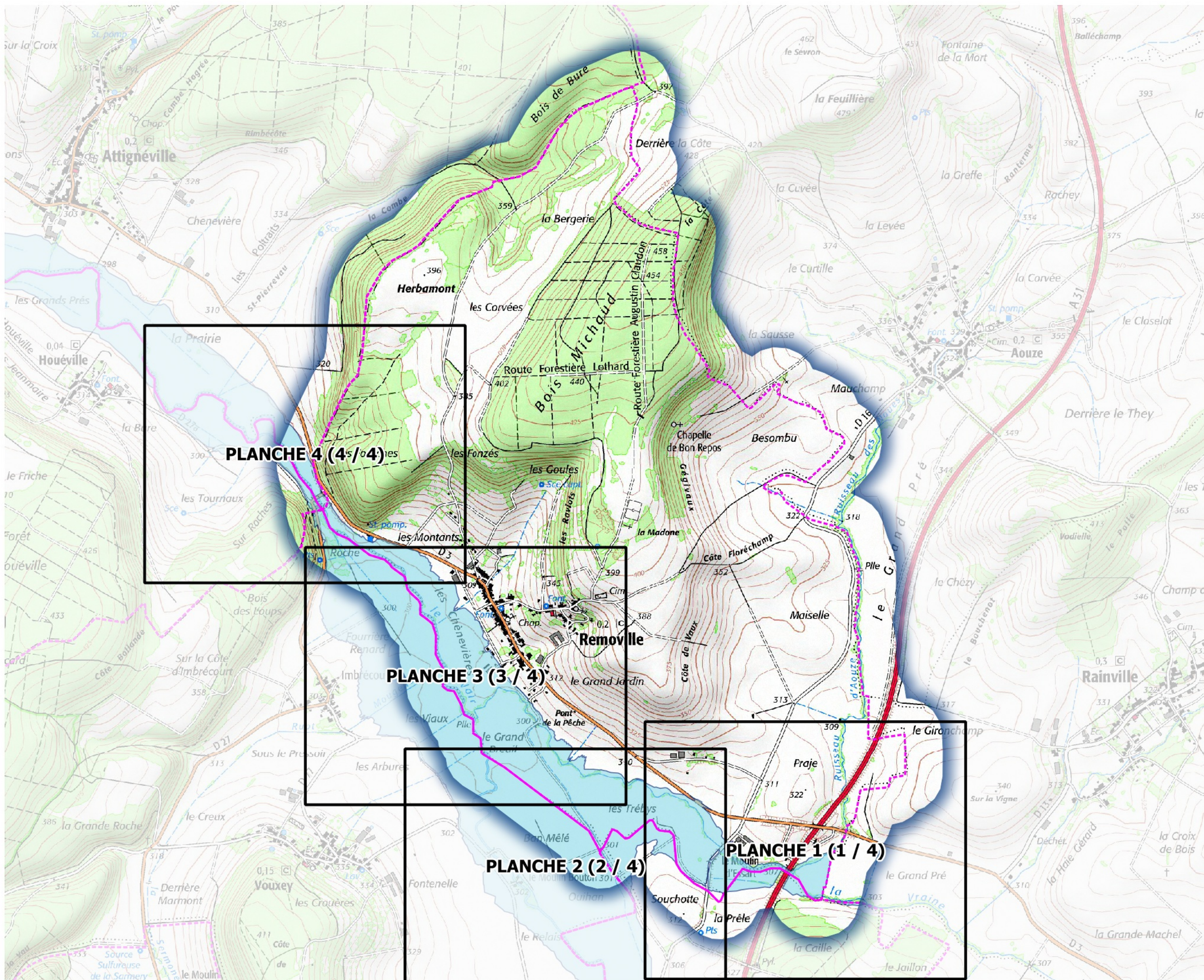
SIGNE

Le Préfet,

Sources : ©IGN©
Conception : DDT88/SER/BPR-TV



Janvier 2020





PRÉFET DES VOSGES



**Zonage réglementaire
PPRni
du Vair et Petit Vair
REMOVILLE**

PLANCHE 1 (1 / 4)

Zone rouge R

Zone bleue B1

Zone bleue B2

Cote de la crue
de référence

Cours d'eau
et plans d'eau

Limite
communale

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

SIGNE

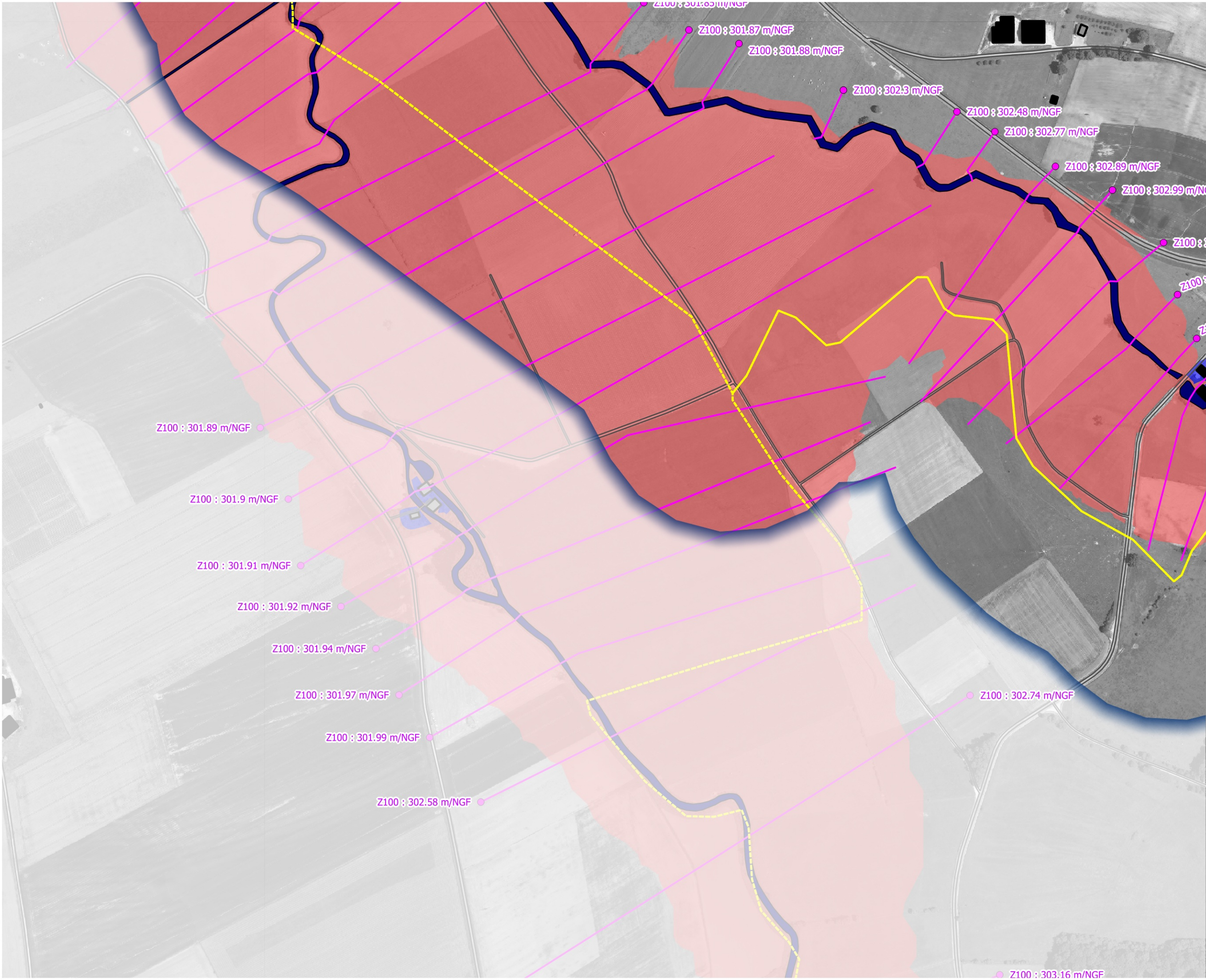
Le Préfet,

Sources : ©IGN©
Conception : DDT88/SER/BPR-TV

0 100 m
Echelle = 1 : 5000



Janvier 2020



**Zonage réglementaire
PPRni
du Vair et Petit Vair
REMOVILLE**

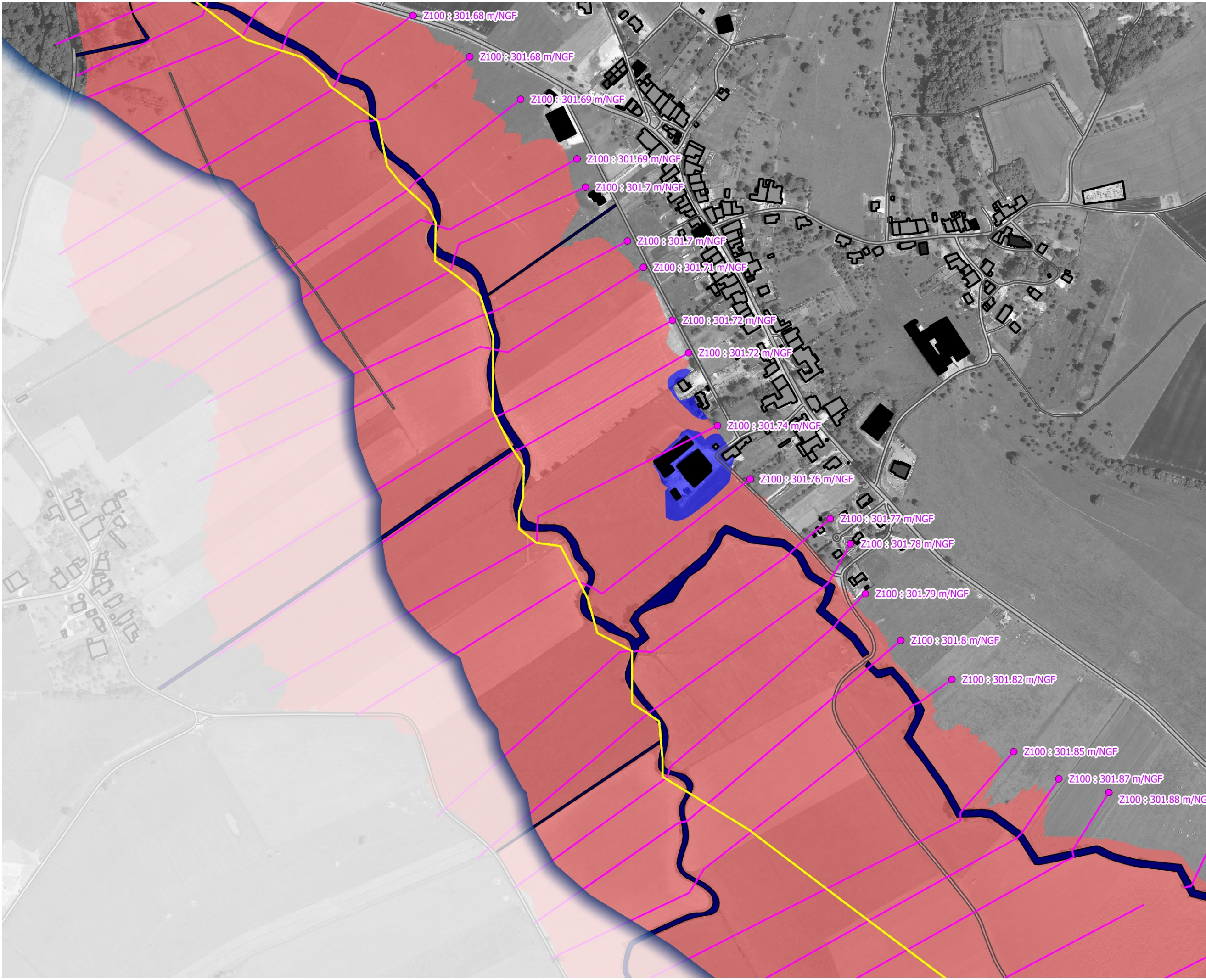
PLANCHE 2 (2 / 4)

- Zone rouge R
- Zone bleue B1
- Zone bleue B2
- Cote de la crue de référence
- Cours d'eau et plans d'eau
- Limite communale

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

SIGNE

Le Préfet,



**Zonage réglementaire
PPRni
du Vair et Petit Vair
REMOVILLE**

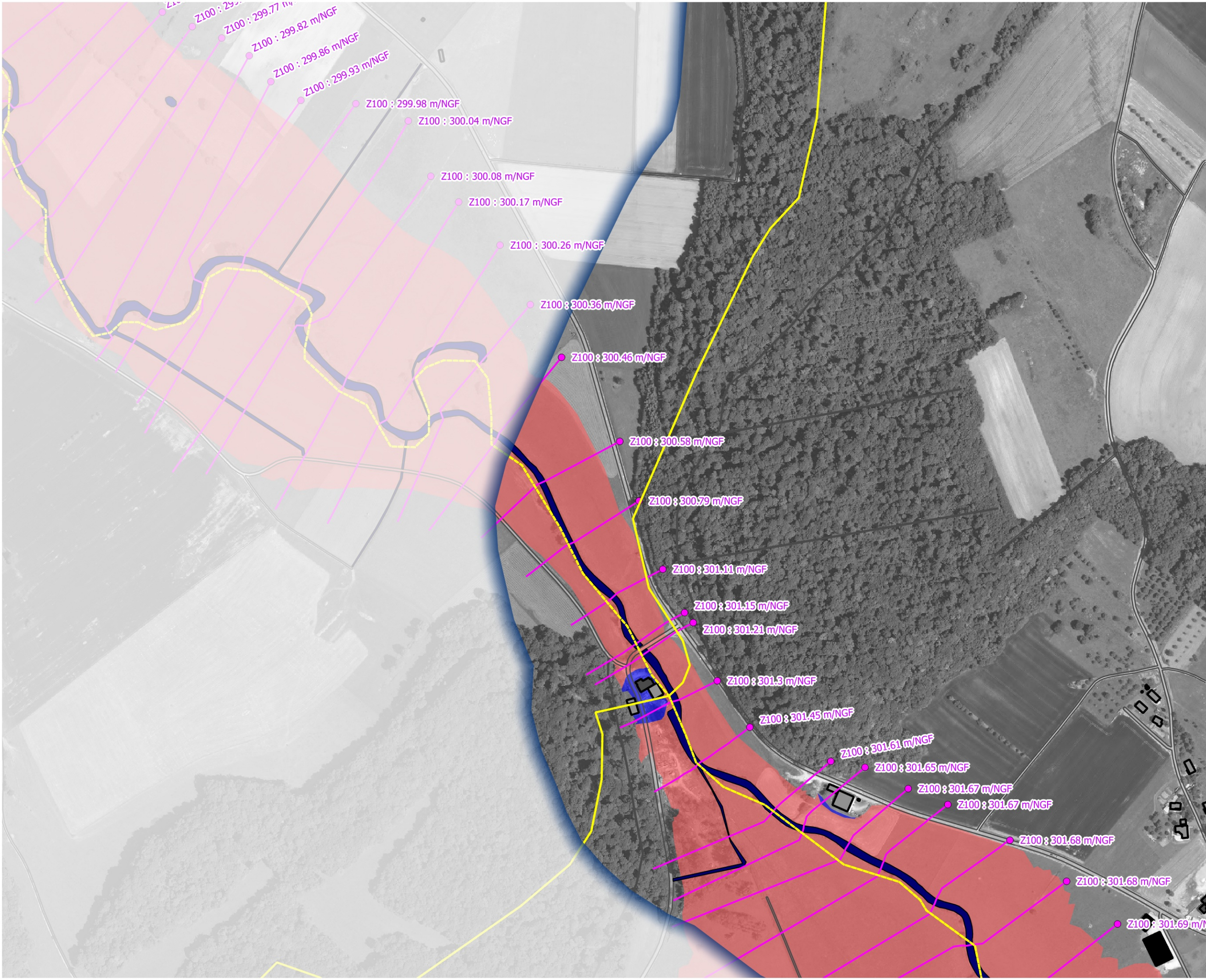
PLANCHE 3 (3 / 4)

-  Zone rouge R
-  Zone bleue B1
-  Zone bleue B2
-  Cote de la crue de référence
-  Cours d'eau et plans d'eau
-  Limite communale

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

SIGNE

Le Préfet,



**Zonage réglementaire
PPRni
du Vair et Petit Vair
REMOVILLE**

PLANCHE 4 (4 / 4)

-  Zone rouge R
-  Zone bleue B1
-  Zone bleue B2
-  Cote de la crue de référence
-  Cours d'eau et plans d'eau
-  Limite communale

Vu et annexé
à mon
arrêté préfectoral
n°: 001 / 2020 / DDT
du : 28 janvier 2020

SIGNE

Le Préfet,